



Présentation et commentaires Circulaire de rentrée 2015

La circulaire de rentrée 2015 est parue au BO :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

Une circulaire très dense qui décline les priorités ministérielles pour la rentrée en trois axes :

- construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite ;
- garantir l'égalité et développer la citoyenneté ;
- former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves.

Tout cela est décliné dans un texte-catalogue de vœux, renvoyant à de nombreux liens hypertextes.

Au-delà d'intentions généreuses, la circulaire empile des nouveautés intéressantes comme les nouveaux programmes maternelles ou l'allègement en REP+, et d'autres peu abouties ou peu claires comme les nouveaux programmes d'EMC, les parcours artistiques ou citoyens. Pour toutes ces nouveautés, l'accompagnement et la formation continue restent les grands absents, pourtant indispensables pour aider le travail des enseignants.

Nouveaux programmes de maternelle : Ils entrent en vigueur à la rentrée avec, avant l'été, la publication de documents d'accompagnement. Ils doivent être l'occasion de favoriser une réflexion sur l'évaluation en maternelle avec comme modalité principale l'observation pour apprécier les progrès des élèves et en rendre compte aux familles.

Commentaires du SNUipp-FSU :

La publication de documents d'accompagnement répond à une demande du SNUipp-FSU. Par contre notre exigence que toutes les écoles soient destinataires des programmes et des documents d'accompagnement en version papier n'a pas été entendue.

Nous regrettons l'absence quasi générale de formation l'année des programmes, comme pour la rentrée à venir et rien ne permet de penser que les DASEN ont des directives et des moyens dans ce sens.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : le but affiché est de construire dans le domaine des arts et de la culture une offre éducative cohérente sur un territoire. Un arrêté sur lequel le SNUipp-FSU a agi pour écarter du texte toute confusion entre temps scolaire et périscolaire, va être publié avec prise d'effet dès la rentrée prochaine.

Mais les enseignants qui travailleront dans cette logique de parcours, auront à gérer les

compétences des programmes d'un côté et des grilles de repères PEAC de l'autre : un empilement de textes et une double prescription malvenues quand on court après le temps. Le SNUipp FSU a fait voter un vœu au CSE, avec d'autres organisations syndicales pour un report de la prise d'effet du texte PEAC en même temps que les nouveaux programmes.

Enseignement moral et civique (EMC) : mise en place à la rentrée (du CP à la terminale). Un livret dédié sera disponible dans les écoles et des ressources en ligne devraient être disponibles.

Commentaires du SNUipp-FSU : Le SNUipp-FSU a regretté que ces enseignements, qui vont plutôt dans le bon sens en terme de valeurs, mais dont l'écriture n'est pas aboutie prennent effet à la rentrée 2015. Nous avons demandé qu'ils soient retravaillés pour être opérationnels à la rentrée 2016 et trouvent toute leur place dans l'ensemble des nouveaux programmes en cours d'élaboration. Le SNUipp -FSU a fait voter un vœu au CSE, avec d'autres organisations syndicales pour un report de la prise d'effet du texte EMC.

Dispositifs d'inclusion des élèves allophones (EANA) et des enfants "itinérants" (Efiv) : garantir l'accès rapide à l'école, la qualité du parcours scolaire et la continuité éducative pour ces élèves dans le cadre d'une coopération avec le Casnav.

Commentaires du SNUipp-FSU : Les EANA sont considérés comme n'étant plus allophones dès leur deuxième année à l'école. Or, ils continuent à rencontrer, pour la plupart d'entre eux, de gros obstacles dans la maîtrise de la langue pendant largement plus d'un an. En plus, le manque de formation pour les enseignants de classe ordinaire face aux problématiques propres aux élèves nouvellement arrivés est criant. Les bonnes intentions ne suffisent pas.

Maîtrise des savoirs et compétences mathématiques : 10 mesures clés de la « stratégie mathématique » et création d'un nouveau portail national dédié aux maths avec des outils de référence pour les enseignants.

Commentaires du SNUipp-FSU : Le SNUipp-FSU regrette que ces mesures ne soient pas assorties d'un plan de formation en présentiel.

Évaluation CE2 : évaluations en maths et français dans les premières semaines de septembre en CE2. Une banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique sera mise en ligne à disposition des enseignants qui pourront y choisir les items en fonction des objectifs poursuivis au sein de la classe.

Commentaires du SNUipp-FSU : Aucun retour ni concertation sur le contenu précis de ces évaluations prévues pour la rentrée prochaine. Les expressions « au début de la classe de CE2 », « au moment choisi par eux », « au cours des premières semaines », « durant premier trimestre » laissent présager un manque de cohérence dans l'organisation. Il nous faudra être vigilants pour que les DASEN et IEN n'imposent pas la passation ni ses modalités aux collègues.

École inclusive : Rappel de la mise en place des Plans d'Accompagnement Personnalisés (PAP), des projets personnalisés de scolarisation (PPS) et du guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-SCO). Redéfinition des CLIS en « ULIS école ». Relocalisation de 100 unités d'enseignement (UE) supplémentaires au sein des établissements scolaires et non plus dans les établissements médico-sociaux.

Commentaires du SNUipp-FSU : Les changements intervenus, qui vont se mettre en place pleinement à cette rentrée sont importants et renforcent la nécessité d'une formation et d'un accompagnement des équipes.

Il sera important de suivre, tant au niveau national que départemental, la mise en place des UE externalisées (respect du cahier des charges, conséquences sur les écoles concernées, effets sur élèves...).

Unités d'enseignement : Rappel des éléments annoncés en décembre dernier.

Commentaires du SNUipp-FSU : Les listes d'attente en établissement spécialisé (UE délocalisée ou pas) continuent d'être la réalité à laquelle sont confrontés les enfants, les parents mais aussi les enseignants de classe ordinaire du coup.

Par ailleurs, les questions relatives aux effectifs (dans les classes ordinaires, dans les ULIS...), à la présence des AVS (i, co et m), au temps de concertation... restent posées et n'ont pas trouvé jusqu'ici de réponses satisfaisantes.

Le processus de CDIation des AVS reste en-deçà des besoins et ne concerne pas la majorité des personnels qui sont sous contrats aidés.

RASED : Cette circulaire de rentrée ne fait que rappeler la circulaire du 28-08-14.

Commentaires du SNUipp-FSU : il est à noter qu'une partie de la demande du SNUipp-FSU a été prise en compte (puisque les RASED n'apparaissaient pas dans la première version de la circulaire) mais le cadrage national demandé par le collectif RASED au niveau des missions et de leur périmètre, de l'articulation entre les antennes RASED et le pôle de ressources et surtout l'exigence des moyens de fonctionnement tant en postes, qu'en départs en formation ou encore en frais de déplacements nécessaires n'apparaît pas nettement.

Le numérique : Affichage d'une volonté de montée en puissance de l'usage des outils numériques. Mise en place d'un programme de préfiguration du plan numérique dans 300 écoles de réseaux d'éducation prioritaire. La généralisation est annoncée pour la rentrée 2016. Ce plan concerne pour le moment surtout le collège.

Les élèves et les enseignants se verront dotés d'équipements mobiles et de ressources numériques. Les enseignants bénéficieront d'une formation spécifique.

Les collectivités seront accompagnées par l'État pour l'acquisition des équipements.

Refonte de l'éducation prioritaire : 350 REP+ et 739 REP à la rentrée.

Scolarisation des moins de trois ans : objectif de 50% de scolarisation des moins de 3 ans en REP+

Rappel du dispositif « plus de maîtres que de classes » qui doit se concentrer principalement sur le cycle 2 et sans « dilution de l'action de l'enseignant supplémentaire dans un trop grand nombre de classes ».

Commentaires du SNUipp-FSU : sur ces deux dispositifs, les moyens prévus pour la rentrée ne permettront pas d'atteindre l'objectif de 50% de scolarisation des moins de trois ans ni d'un PDM dans toutes les écoles en éducation prioritaire.

Formation continue : Inscription dans le plan national de formation d'actions prioritaires : l'école maternelle, la scolarité obligatoire (dont la réforme du collège), l'éducation aux valeurs de la République.

Les actions de formation doivent s'inscrire dans la proximité (formations en circonscription, en réseau, au sein de l'école).

Nécessité de développer des formations d'équipes et de faire le lien avec la recherche et l'innovation.

Développement de m@gistère pour compléter les offres de formation.

Formation initiale en alternance : lien entre temps de formation en ESPE et temps de formation en situation professionnelle. Ils prévoient une formation continuée et continue pour prolonger la formation initiale.

Formation au numérique et par le numérique est une priorité nationale.

Commentaires du SNUipp-FSU : encore des annonces de formation continue qui ne sont pas suivies d'effets sur le terrain si ce n'est par le développement de m@gistère avec les réserves que le SNUipp a pu y mettre.

La mise en œuvre des nouveaux programmes et des nombreuses nouvelles dispositions nécessitent un plan de formation solide et lourd, pour lequel l'État doit s'engager en abondant les moyens relatifs à son élaboration.

Mieux accompagner les personnels dans l'exercice de leurs missions

Annonce que des projets sont en préparation afin de mieux identifier et reconnaître l'ensemble des missions des personnels du premier degré, mais aucune précision supplémentaire. Les « formateurs » (maîtres-formateurs du premier degré ou second degré) sont cités à 6 reprises dans le texte, les Atice (enseignants chargé de missions autour du numérique) attendent toujours ... Les conseillers pédagogiques n'apparaissent à aucun moment. Tous attendent des clarifications de leurs missions, et des précisions quant à la liaison avec les ESPE.

Direction d'école :

Simplification des tâches : si la circulaire liste un certain nombre de tâches à alléger aux niveaux national, académique et départemental, actuellement les quelques décisions sont loin de porter le choc de simplification dont les écoles et la direction d'école ont besoin. Le SNUipp-FSU a écrit à la ministre pour que des propositions concrètes permettent aux directeurs et directrices de voir leur quotidien s'améliorer à cette rentrée.

Décharges de direction : une augmentation de la quotité de décharge est actée pour certaines écoles mais reste très insuffisante au regard de la charge de travail. Pour le SNUipp-FSU, il est indispensable de poursuivre cette extension de la décharge.

En conclusion, la circulaire invite à « fédérer les efforts » et note que « chacun doit se sentir engagé et responsable ». Une fois de plus, le ministère compte sur la bonne volonté des enseignants, sans donner véritablement de cap et d'indications concrètes pour le tenir. Le SNUipp-FSU demande que les enseignants soient accompagnés par une formation continue effective et bénéficient du temps nécessaire pour travailler en équipe.